

## VŒU DU GROUPE TOULOUSE POUR TOUS POUR UN AMÉNAGEMENT DÉFINITIF ET COMPLET DE LA RUE ALSACE-LORRAINE

Mesdames, Messieurs,

Une délibération, prise lors du conseil municipal du 26 septembre 2008, a annulé le concours d'urbanisme qui avait été lancé, sous la municipalité précédente, pour un aménagement définitif de la voie la plus emblématique de Toulouse, la rue Alsace-Lorraine. Cette décision a nécessité une indemnisation des trois équipes qui avaient quasiment achevé leur travail, ce qui a coûté au contribuable toulousain 240 000 euros. A cet argent perdu, s'ajoute le temps perdu, qui va rendre de moins en moins supportable le caractère provisoire de cette artère principale de la ville. L'annulation de ce concours a empêché ce qui était prévu initialement : le début des travaux définitifs de la rue Alsace-Lorraine à partir de l'été 2009.

Un second concours de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue d'Alsace Lorraine a donc été lancé par la nouvelle municipalité à la fin de l'année 2008. Comme pour le concours précédent, qui devrait bientôt déboucher sur le choix d'une des trois équipes en lice et d'un projet.

Or, au début de l'été, une lettre officielle de la municipalité, indiquait qu'il serait désormais question de scinder en deux temps l'opération sur la partie Nord de la rue Alsace-Lorraine, avec une première partie, entre la place Esquirol et la rue Lafayette, qui serait aménagée pour 2012, et la partie comprise entre la rue Lafayette et le débouché sur le Boulevard de Strasbourg qui serait réaménagée plus tard.

Une qualité d'aménagement à deux vitesses n'est pas une bonne option, car le revêtement provisoire (conçu pour durer de l'été 2007 à l'été 2009), déjà dégradé, risque de se détériorer davantage dans la partie appelée à être rénovée dans un second temps.

Le Groupe Toulouse pour Tous, émet le vœu, que l'aménagement définitif de la rue Alsace-Lorraine soit traité en un seul chantier, sous réserve bien sûr de l'accord des riverains et commerçants concernés.